

République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en cours de mise en œuvre

Commune : Bardo

Période (trimestre) : 4^{ème} trimestre

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

- *Description de l'état global d'avancement de la mise en œuvre des mesures d'atténuation,*
- *Description des résultats obtenus suite à la mise en œuvre des mesures d'atténuation, décrire l'efficacité ou non de ces mesures*
- *Analyse sommaire de la conformité au PGES et/ou CGEAC,*
- *Anomalies identifiées ou décelées lors des travaux ou durant la phase exploitation, nature des mesures prises et des actions correctives engagées durant la période,*
- *Description de l'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives antérieures (manquement aux obligations contractuelles ou non conformités identifiés le trimestre précédent)*

NB : Inclure des exemples et des justificatifs en annexe (Consultants recrutés pour le suivi, assistance technique engagée PV de réception, lettres, PV de réunions de chantier, photos, etc)

***Projet Voirie :** une expertise à été faite pour voir la conformité des travaux exécutés avec le CC

b) Présentation de tous les projets en cours de réalisation ou réalisés pendant la période (trimestre).

N°	Indication du projet	Coût (en mille dinars)		Schéma de financement (en mille dinars)			Autres à préciser (en mille dinars)	Emplacement (situation du projet)	Phase	
		Prévu par le PAI (en mille dinars)	Actualisé (en mille dinars)	subvention non affectée (en mille dinars)	subvention affectée (en mille dinars)	Prêt (en mille dinars)			Travaux	exploitation
1	*Voirie	202.400,000	182.731,045	202.400,000				Arrondissement Hadeyk, Ksar Said	x	
2										x
3										

c) Suivi de la mise en œuvre des mesures prévu par les EE et des mesures correctives par projet

Phase travaux

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC en cours des travaux du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons			
	Voirie		X	X					

Remise en état des lieux à la fin des travaux : oui / non et préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

Phase exploitation et maintenance

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et/ou CGEAC pour les projets en cours d'exploitation du trimestre en cours			Non-efficacité relevée des mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) et préciser les mesures correctives prises	Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les EE (PGES/CGEAC) à préciser et mentionner les raisons et les actions prises et/ou engagées par la commune
		B	C	oui	non	Si non préciser les raisons		
01	Travaux d'aménagement des trottoirs en autobloquant		X	X				
02	Aménagement d'espaces verts		X	X				
	Voirie		X	X				

d) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

Nom de la commune :Bardo	
Nom du point focal:Mizouri Mahdi	
Trimestre : 3 ^{ème} Trimestre	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	46
Résumé synthétique du type de plaintes :	Propreté, Eclairage publique, bruit, élevage des animaux Dépassement de retrait des Bâtiments, Occupation des trottoirs
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	46
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	21

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.

Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:	
Résumé synthétique du type de plaintes :	
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):	

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

e) Récapitulatif :

- Nombre total de visites réalisées :
- Nombre total de non conformités relevées
- Nombre total de nouvelles actions correctives lancées
- Nombre total d'actions correctives clôturées
- Nombre de plaintes reçues : 46
- Nombre de plaintes traitées :
- Difficultés rencontrées

f) Dossiers annexes

- Dossier photos
- Résultats d'analyses
- PV de réunions